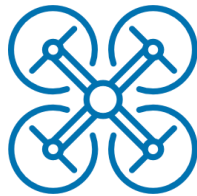


17 MARS 2019

REGLEMENT DE COURSES

BLUE RACE FORT VANCIA



Fort de Vancia

69140 Rillieux-La-Pape

Horaire de RDV : **non défini**

Version : Règlement Blue Race du 17.03.19 - V1.0



Table des matières

Note d'intention orga	3
Infos pratiques.....	4
Accès.....	4
Restauration	4
ASSURANCE – Usage d'un drone de loisir	4
Planning	5
Organisation vols Solo	5
Organisation vols Equipe.....	5
Organisation vols règles Surprise	5
Les Départs	5
Chronométrage	5
Circuit	6
Matériels.....	6
Quad	6
Batteries	6
VTX.....	6
Inscription.....	7
Liens.....	7
Contact	7

Note d'intention orga

La note d'intention de l'orga est un message qui s'adresse aux participants :

Cette course se veut conviviale et simple. C'est la 1ere course en 5" et en extérieure pour le Chêne Bleu. Pour cette 1ere fois le lieu est plutôt atypique. De quoi faire une bonne course originale.

*Cette course sera **interdite** au public, le 17 mars est une date hors saison pour le fort, il n'est donc pas sécurisé pour accueillir du public ce jour-là.*

La participation est payante, l'objet de la participation est de couvrir à minima les frais de location du lieu et les diverses installations liées à la course. Même si la volonté est de fournir le meilleur service à moindre coût, il faut avoir conscience de ce coût afin de perdurer les courses de drones.

Le règlement va fortement évoluer d'ici mars. Pas de règlement FFAM appliqué.

La volonté est de réaliser des sessions Solo chronométrées mais aussi il y aura quelques sessions différentes avec des règles inhabituelles.

Le format relais en équipe est aussi quelque chose qui tient à cœur l'orga, réflexion en cours pour sa mise en place en sécurité.

Vous l'aurez compris, si vous vous inscrivez, vous ne saurez pas comment la course va se dérouler avant le jour J. L'orga s'engage cependant à ce que tous les pilotes aient 8 sessions de vols minimum. Le tracé est déjà défini et testé (captation radio et vidéo ok)

Le fort est immense et regorge de passage en tunnel, talus etc. Un superbe lieu pour accueillir cette course.

Merci et rendez-vous le 17 mars.

Infos pratiques

Vous trouverez sur place :

- une zone paddock (tables et bancs) non accessible au public avec distribution d'électricité à l'abri de la pluie et du vent.
- un briefing qui intègre une reconnaissance du circuit et les différentes consignes de l'organisateur
- une zone café à la disposition des pilotes

Chaque course se fait via inscription préalable en ligne, pas d'inscription le jour J possible.

Horaire – NON défini

Accès

- en voiture avec un grand parking devant le fort Gratuit
- en poney – prévoir sa paille et son foin

Restauration

Formule restauration non inclus à la participation cependant :

- Demande en cours de présence d'un foodtruck sur place
- Boulangeries à 5 min en voiture

ASSURANCE – Usage d'un drone de loisir

Pour rappel ce que nous dit la loi :

Responsabilités en cas de dommages aux tiers, assurance

« Le télépilote d'un aéronef peut être rendu responsable, dans les conditions du code civil, des dommages causés aux autres aéronefs et il est de plein droit responsable des dommages causés aux personnes et aux biens à la surface (articles L. 6131-1 et L. 6131-2 du code des transports). »

- ➔ Il convient donc pour le télépilote de vérifier les conditions dans lesquelles son activité est assurée, via son contrat de responsabilité civile (ex : contrat multi-risques habitation) ou via une assurance spécifique.

Source : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/modeles-reduits-et-drones-loisir#>

Les 10 commandements des drones de loisirs : [usages d'un drone de loisirs](#)

En vous inscrivant à un évènement du Chêne Bleu, vous vous engagez à être assuré pour l'usage de drone de loisirs.

Planning

NON défini – en cours de réflexion

Organisation vols Solo

NON défini – en cours de réflexion

Organisation vols Equipe

NON défini – en cours de réflexion

Organisation vols règles Surprise

NON défini – en cours de réflexion

Les Départs

L'ordre de passage sera établi par avance et connu le jour J.

Il permettra aux pilotes de paramétrer leurs quads sur les bonnes radios fréquences en avance.

Un pilote pourra toujours revoir ses réglages entre 2 départs.

Il est demandé aux pilotes d'être prêt pour leur départ. Il n'y aura pas de décalage ou de départ reporté.

Chronométrage

Système de chronométrage basé sur détection de radio fréquence

Circuit

Le fort fera office de décor naturel, de la signalétique sera mise en place pour une plus grande clarté du tracé.

Le tracé passe

- En sous-bois (dégagé de petit bois)
- Dans un tunnel qui sera éclairé.
- Au pied d'une antenne relais (le tracé est devant l'antenne, pas de passage derrière)
- Un passage aérien

Le site est limité à 100m en altitude de vol sur le Géoportail.

Tout est accessible à pied en 5min depuis le poste de pilotage et le paddock.

70% du tracé est visible depuis le poste de pilotage.

Distance du tour env : 350m

Matériels

Quad

Toutes catégories acceptées

→ Sélection Radio Fréquence obligatoire ←

Batteries

Pas de limitation en batteries

VTX

Pas d'imposition particulière

Si un VTX pose un problème vis-à-vis des autres participants, le matériel sera interdit de course.

Inscription

Il est nécessaire aux pilotes de s'inscrire en amont afin de garantir une bonne organisation de la course.

Frais d'inscription = 25e /Solo pour 8 sessions minimum de 10 min

L'inscription se fait individuellement via la billetterie de l'événement.

La course est ouverte à toute personne physique et MAJEUR.

Exceptions pour les mineurs accompagnés d'un représentant majeur et une autorisation parentale.

Pas de remboursement.

Liens

[Planning](#)

[Billetterie](#)

Contact

Tiphaine Duchene – 0683144736 – t.duchene@lechenebleu.fr